

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2023 -

### DÉCISION N° 23 - 07 - 059

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à partir de 10 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)

#### **Décision 15 : L'avenant pour prendre en compte le changement de titulaire du marché de travaux de mise en sûreté du CDIS et des centres de la Loire.**

Depuis sa notification le 21 juillet 2020, la Société Securitas Technologies S.A.S, sise 11 rue Denis Papin 42160 Andrèzieux-Bouthéon, est titulaire du marché de travaux de mise en sûreté du centre départemental d'incendie et de secours (CDIS) et de l'ensemble des centres de la Loire.

A ce titre, elle assure les travaux d'installation et de mise en œuvre des dispositifs de sécurité actifs (gestion des accès, détection intrusion, détection incendie, vidéosurveillance, télésurveillance) permettant de sécuriser différents sites du SDIS de la Loire.

En 2023, dans le cadre d'une opération de restructuration, le groupe SECURITAS a regroupé ses métiers de sécurité électronique et de télésurveillance au sein d'une seule entité juridique : Securitas Technology services S.A.S sise 253 Quai de la Bataille de Stalingrad, 92130, Issy-les-Moulineaux. Cette fusion est effective à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

Le projet de modification (avenant n°2) proposé a donc pour objet de prendre acte de cette modification et de transférer les obligations prévues au marché de travaux de mise en sûreté du CDIS et des centres de la Loire, de la Société Securitas Technologies S.A.S à la société Securitas Technology services S.A.S.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau approuve le projet d'avenant pour prendre en compte le changement de titulaire du marché de travaux de mise en sûreté du CDIS et des centres de la Loire, et autorise la Présidente à signer le document ci-joint.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

La Présidente du Conseil d'administration  
du service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire



Marianne DARFEUILLE